

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 37

Artikel: Abran Pétolon et Bismarque
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les heureuses dispositions de l'enfant. Doué d'une vive intelligence et d'une grande sensibilité, il accompagnait quelquefois le pasteur au lit des malades, et dès cette époque il éprouva le désir de se vouer au soulagement de l'humanité souffrante.

A dix-sept ans, il commença ses études de médecine et fut reçu docteur à 21 ans. Aussitôt il se mit à la pratique. L'attention ayant été fixée sur lui par plusieurs cures remarquables dans une épidémie de petite vérole, il fut nommé médecin des pauvres à Lausanne, place toute de dévouement, peu rétribuée, mais fort honorable.

La science médicale était alors dans un état déplorable, surtout dans les campagnes. Toute sa vie, Tissot eut à lutter contre les préjugés du peuple. De là le caractère essentiellement populaire de ses écrits, le bien immense qu'ils firent dans leur temps et la réputation qu'ils valurent à leur auteur.

Plus d'une fois Tissot refusa, par attachement pour son pays, les brillantes carrières qui lui furent offertes à l'étranger. Le roi de Pologne le fit solliciter, à deux reprises, et sous des conditions très avantageuses, d'accepter la place de premier médecin de sa cour. C'est alors que, pour le conserver ici, le gouvernement bernois le nomma professeur à l'Académie de Lausanne, quoiqu'elle n'eût point de faculté de médecine, et qu'il ne dût être chargé d'aucun enseignement. Ce témoignage de considération le décida à rester.

Bientôt après, en 1767, on lui offrit la place de premier médecin du roi de Hanovre, avec des avantages considérables. Il refusa de même.

De toutes parts on venait le consulter. Des personnages de distinction se fixaient à Lausanne pour être à portée de ses soins ; en particulier le prince de Wurtemberg, qui devint bientôt son ami. Au nombre des personnes avec lesquelles il fut en relations plus ou moins intimes, nous citerons Voltaire, Rousseau, le grand Haller, les médecins Zimmermann et Tronchin, l'empereur d'Autriche, Joseph II, qui dès lors conçut le projet de l'attirer à l'Université de Pavie.

Etant tombé malade, en 1771, à la suite des fatigues endurées pendant une épidémie de fièvre putride, il fut obligé de prendre du repos. Il annonça qu'il allait s'absenter, mais sans indiquer le lieu où il voulait se rendre. Vaine précaution ! Dès qu'il eut pris son passeport, on sut que c'était pour Spa, et sur toute la route il fut invité à s'arrêter à droite et à gauche dans les châteaux des environs. Arrivé à Spa, il y trouva tant de malades venus pour l'y chercher qu'il dut renoncer au repos qu'il s'était promis.

Deux ou trois ans plus tard, il reçut un appel du Sénat de Venise, pour une chaire de professeur à l'Université de Padoue, mais il refusa.

Tissot épousa, en 1755, la fille de M. le professeur Dapples de Charières.

En 1779, il se rendit à Paris, afin de faire suivre à son neveu Dapples, son fils d'adoption, divers cours de la faculté de médecine. Mais bientôt accablé d'invitations et de visites, sa santé ne put y tenir. Souvent la rue des Petits-Augustins, où il logeait, ne pouvait contenir la longue file de voitures qui se pressaient à sa porte, et il se décida à retourner à Lausanne.

Alors il accepta la chaire de médecin théorique et pratique à Pavie, surtout en vue des études de son neveu, d'ailleurs avec des conditions très avantageuses et la faculté de quitter au bout de deux ans. Il se mit aussitôt à l'étude de l'italien, et malgré ses 53 ans, cette langue lui devint bientôt familière, ensorte que la prononciation seule lui manquait quand il partit, en 1781.

Bientôt une épidémie de fièvre bilieuse vint jeter la désolation dans les campagnes de la Lombardie. Les ravages en furent terribles, et les médecins n'étaient pas d'accord.

Le gouvernement confia à Tissot la décision du traitement à suivre et il ordonna dans tout le duché de se conformer strictement à ses prescriptions. Ce traitement fut couronné du plus grand succès et la renommée du professeur suisse se répandit dans tout le pays.

Au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1787, et malgré toutes les sollicitations, il revint à Lausanne.

Parmi les nombreuses lettres qu'il recevait comme médecin, s'en trouve une d'un jeune officier d'artillerie, en semestre de congé auprès de sa mère. Elle est datée d'Ajaccio, 1^{er} avril 1787, et débute ainsi : « Monsieur, vous avez passé vos *jous* à ins-» truire l'humanité, et votre réputation a » percé jusque dans les montagnes de » Corse où l'on se sert *peut* de médecin. » Sans avoir l'honneur d'être connus de vous, » n'ayant d'autre titre que l'estime que j'ai » conçu pour vos ouvrages, j'ose vous impor- » tuner, et demander vos *conseilles* pour un » de mes oncles qui a la *goutte*, etc. »

Cette longue lettre, qui entre dans des détails circonstanciés sur l'état de cet oncle, est signée :

BUONAPARTE, officier d'artillerie au régiment de la Fère.

Tissot n'a probablement jamais répondu à cette lettre, puisqu'elle porte cette annotation écrite de sa main : *Lettre non répondue, peu intéressante!*

Les ouvrages de l'illustre médecin sont très nombreux. Le premier qui le fit connaître fut *l'Inoculation justifiée*, qu'il publia à l'âge de 26 ans. A une époque où la petite vérole exerçait d'effrayants ravages, et où la vaccine était encore inconnue, la méthode préconisée dans cet écrit rendit de grands services à l'humanité. Mais son principal titre à la reconnaissance publique fut *l'Avis au peuple sur sa santé*, qu'il publia à l'âge de 33 ans. Il y démontre avec clarté dans quelques mesures certaines notions médicales sont utiles aux personnes étrangères à l'art, en combattant les préjugés et les erreurs populaires.

Quinze éditions françaises de cet ouvrage furent épuisées en peu d'années, et il fut traduit en dix-sept langues, même en arabe, et rendit le nom de Tissot célèbre dans toute l'Europe.

Quelques années après son retour à Lausanne, la mort d'un jeune enfant de son neveu, auquel il était extrêmement attaché, laissa dans le cœur de Tissot une plaie saignante qui sûrement hâta sa fin. Il continuait à vaquer à ses occupations, mais avec peine. Sa santé s'altérait de jour en jour davantage. Le 2 mai 1797, après avoir fait sa tournée de visite et une promenade, le soir, à Mont-

rion, il fut saisi d'un violent frisson ; la maladie se déclara, et après quarante jours de souffrances, il expira, le 13 juin, à l'âge de 69 ans.

La nouvelle de cette mort causa un deuil général. Le 16 juin, la ville de Lausanne vit sortir de la maison Fraisse, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, un cercueil porté par des étudiants. Un cortège nombreux, formé de tous les corps de l'Etat, le suivait avec recueillement. Tout le peuple s'y joignait. Chacun sentait qu'il perdait un bienfaiteur et un ami. Les pauvres s'y faisaient remarquer par tous les signes d'un sincère regret.

Abran Pétolon et Bismarque.

Quand cauquon a z'u étâ pè Berna, on lâi démandé : « As-tou vu lè z'or ? » Se l'est z'u pè Fribor, on lâi fâ : « As-tou vu lo pont ? » âo bin : « As-tou oïu lè grantès z'orguès ? » Ora, se na dzein va pè lè z'Allemanè, on lâi pâo démandâ : « As-tou vu Bismarque ? » kâ ti lè dzo on liait su lè papâi que y'ein a qu'ont étâ lo vairè et qu'ont mémameint dévezâ avoué li, que cé Bismarque est bintout coumeint oquè qu'on va vesità.

L'autre dzo y'é reincontrâ Abran Pétolon, que savé que l'étai z'u per lé, et lâi fê dinsè ein badeneint : « As-tou vu Bismarque ? »

— Et oï, que mè fâ.

Et m'einlévine se n'étai pas la pura vretâ.

— Adon, se lâi dio, raconta-mè vâi on pou cein.

— Eh bin, se mè fa Abran, quand y'é z'u menâ noutra bouéba tsi ma schèra, qu'est mariâie per lé, y'é passâ, ein re-vegneint, dein na vela qu'a on bougrod nom ein allemand que ne mè rassovigno pas coumeint on lâi dit ; mâ l'est quie iô restè Bismarque ; et coumeint y'avé on momeint à atteindrè, vu que lo train s'arretâvè 50 menutès, ye roudâvo perquie quand vayo on grand diablio que sè promenâvè tot solet, et mè su peinsâ que cein porrâi bin êtré li.

Adon, po ein êtré sù, ye vé contré li ein banbaneint, et sein férè asseimblant dè rein, lâi dio :

— Dites-vai, l'ami, pâodè-vo férè dâo fû ?

L'autre mè vouâitè et mè tallematsè :

— Nischte frechetande !

Quand y'é vu que ne compregnâi pas, lâi montro mon bet dè cigara et lâi fê signo ein deseint : « Du feu ? »

— Ah ! du feu ! que mè fâ, vous voulez du feu ? kâ ye dévesè asse bin ein français què lo menistrè.

— Oui, si vous plait, se lâi repondro. J'ai une bougre de cigare qui ne tire rien, et j'ai beau eu pipatser, ça s'est déteint, et pas dans le cas de rallumer.

— Eh bien, à votre service, et mè teind on allumetta.

— En vous bien remerciant, se lâi fê ; mais, dites voi ! Est-ce pas à mossieu Bismarque que j'ai l'honneur de parler ?

— A lui-même.

— Eh bien, je m'en suis démisifié. Notre voisin, Louis de la pinte, était abonné au *Croquis vaudois*, et j'ai vu votre potret dessus, que ma foi vous êtes craché au tout fin, et y me semblait bien que je vous reconnaissais ; seulement vous étiez en militaire.

— Le *Croquis vaudois* ! Etes-vous du canton de Vaud ?

— Aloo !

— Ah ! vraiment ! J'ai eu une domestique qui venait de votre pays.

— Ouai ! Qui ça ?

— Une brave personne : Rosalie Bonzon, de Pomppapses.

— Taisez-vous ! Ce veut être la sœu au fratai. J'avais bien entendu dire qu'elle était partie dans l'étranger. Ah ! elle a été servante chez vous ?

— Yâ... oui, oui.

— Eh bien, ma foi elle doit s'encroire. Dans tous les cas, respect pou elle.

— C'est un beau pays que le canton de Vaud, dit-on, j'ai toujours eu envie d'aller le voir.

— Ah ! vous n'y avez jamais été ! C'est bien dommage que vous ne soyez pas venu à la Fête des Vignerons. C'était rude beau, et pi vous auriez entendu Currat chanter celle des Armailli comme jamais de votre vie.

— Oui, je crois que c'était beau. J'en ai lu des détails dans le *Courrier de la Côte*.

— Oh bien, c'était rien de lire ; il fallait y voir. Avec ces vieux Suisses ! en voilà des gaillâ ! tonaire !

— Oh ! je sais que les Suisses de l'ancien temps étaient de vaillants soldats.

— Oui, mais y n'avaient que des z'hallebardes. A présent qu'on a le Vettreli, faudrait pas s'y frotter. A propos, mossieu Bismarque, entre nous, cette affaire de Volguemute, vous savez, c'est fini.

— Ah ! vous y pensez encore ! Eh bien, c'est fini, en effet. Quand j'ai vu que la Suisse était si crâne, j'ai conseillé à l'empereur de ne pas pousser les choses plus loin.

— Vous avez bougrement bien fait, parce que si l'affaire s'était engrenée, on y aurait été de tous les cantons, et y n'y a pas ! on a huit divisions, sans compter la landwehr, la landsturm et les non-combattants. Mais, dites voi : vous avez démissionné du gouvernement depuis ça ; ça n'allait rien tant bien avec ce nouveau empereur ?

— Oh ! ce n'est pas cela ; je me fais vieux, voyez-vous, et j'ai besoin de repos.

— D'accord, je dis pas le contraire ; mais on a dit par chez nous que vous ne vous accordiez pas aussi bien qu'avec le vieux. C'est le tonnerre, ces jeunes ! C'est tout comme chez nous ; depuis

qu'on a un jeune syndic, tout est à betetu dans la commune.

— Eh que voulez-vous ! mais il faut que je vous quitte pour aller me faire raser. Au revoir !

— Eh bien, à l'avantage, mossieu Bismarque ; y faut que je me dépêche de tracer à la gare. Charmé d'avoir fait votre connaissance...

Et su z'u remontâ su lo train.

— Tè bombardâi te pas po on Pétolon, se lâi é fé ; ne sé pas coumeint t'as ousâ allâ dévesâ à cé Bismarque !

— Et porquiè pas ! y'é bin dévezâ à Eytet quand l'étai président dão Conset d'Etat ; et väi-tou, clliâo gros ont bio étrâ dâi gros, faut pas tant ein avâi poâire ; c'est dâi z'hommo tot coumeint lè z'autro.

Distraction d'un metteur en pages.

Dans un journal de New-York, deux faits-divers se suivaient, dont l'un relatit un sermon prêché par un révérend, et l'autre les mésaventures d'un roquet poursuivi par des gamins, puis enfin arrêté par un policeman, qui le reconnaît enragedé.

Le metteur en pages ne prit pas garde aux dernières lignes du premier fait-divers ni aux premières du second et les juxtaposa comme suit :

« Le révérend James Ellansen a prêché un sermon d'adieu, dimanche dernier, devant un immense auditoire. Il a annoncé, d'une voix émue, que son médecin lui avait ordonné de traverser l'Atlantique, pour remettre, sous le ciel de la France, sa santé chancelante.

» Après une exhortation chaleureuse, il est parti au galop, longeant Benefit-Street et se dirigeant vers le collège, où de jeunes vauriens l'ont arrêté et lui ont attaché une casserole fêlée à la queue. Orné de cet appendice, il reprit sa course, de plus en plus désordonnée, jusqu'à ce qu'un policeman, le croyant enragedé, l'abattît d'un coup de revolver. »

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Un humaniste français au XVI^e siècle : Guillaume Budé, par M. E. de Budé. — L'étincelle. Nouvelle, par M. T. Combe. — Une biographie du capitaine Cook, par M. Auguste Glardon. — L'hygiène privée, par M. Léo Quesnel. — La Sibérie, par M. D. Landal. — Les conserves alimentaires, par M. E. Lullin. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. E. Rod. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

THÉÂTRE. — On annonce, pour mercredi, une représentation donnée par la troupe de M. Simon, avec le concours de M. Coquelin, cadet et de Mlle Marie Kolb. On ne pouvait espérer un plus heureux début de notre saison théâtrale.

Une bonne œuvre. — Un comité de dames et de messieurs s'est formé, il y a quelques années, à Villeneuve, dans le but de se procurer la somme nécessaire à l'achat d'orgues, pour l'église de cette localité. A cet effet, il organise, pour les premiers jours du mois prochain, une vente qui aura lieu à Villeneuve, et que nous recommandons vivement à tous les amis de notre église. Les dons peuvent être adressés à MM. Roud-Testuz, Joly, préfet, et Jaques, pasteur, à Villeneuve, ou déposés au Bureau du Conteure.

Boutades.

Au restaurant :

— Dites-moi, Baptiste, c'est bien du canard sauvage que je mange là ?

— Oh ! oui, monsieur, tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse un bon quart d'heure dans la basse-cour avant de l'attraper.

Un malheureux poète pénètre timidement chez le directeur d'une grande revue :

— Voici quelques vers, monsieur, que je voudrais...

Le directeur, sans s'arrêter d'écrire :

— Très bien, monsieur. Auriez-vous l'obligeance de les mettre vous-même au panier ? Je suis tellement occupé en ce moment...

M. Prudhomme cause avec un compagnon de voyage qui est un farceur renommé :

— Avez-vous des enfants, monsieur ? lui demande M. Prudhomme.

— Oui, j'ai un fils.

— Fume-t-il ?

— Il n'a jamais de sa vie touché à une cigarette.

— C'est très bien cela.... Va-t-il au café ?

— Jamais il n'y a mis les pieds.

— Mes compliments... Rentrez-t-il tard ?

— Il se couche toujours après dîner.

— Oh ! mais c'est décidément un garçon admirable... Quel âge a-t-il donc ?

— Deux mois, monsieur !

Sur le boulevard, un joyeux promeneur à son voisin :

— Figure-toi, mon cher, que ma belle-mère m'a été enlevée.

— Allons donc ! et par qui ?

— Par un cyclone !

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26.

— Communes fribourgeoises 3 % différâ à fr. 49.

— Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42.. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.